

CONSIGNES DE SÉCURITÉ "FEU DE FORÊT"

Si vous êtes le témoin d'un début d'incendie :

GARDEZ VOTRE CALME.

Faites **PRÉVENIR IMMÉDIATEMENT LA DIRECTION**
du camping qui alertera les sapeurs-pompiers.

Combattez l'incendie avec un des RIA présents sur le domaine.

ATTAQUEZ LES FLAMMES PAR LE BAS.

Si la maîtrise de l'incendie vous échappe ou sur ordre de la direction ou d'une autorité :

- 1 – N'emportez que vos papiers d'identité, vos devises et vos objets les plus précieux.
- 2 – Laissez sur place votre véhicule et votre matériel de camping.
- 3 – Dirigez-vous vers une zone de rassemblement en suivant les fléchages de mise en sécurité matérialisé par le pictogramme ci-dessous.



CONSEILS PRÉVENTIFS

- Évitez de fumer dans les endroits particulièrement vulnérables.*
- Ne jetez pas vos mégots au sol.*
- Apprenez à vous servir des moyens de secours en lisant le mode d'emploi.*
- Ne faites pas de feu ouvert dans l'enceinte du camp ni à l'extérieur.*
- L'utilisation d'alcool à brûler ou d'essence est interdite.*